LISTE COMMUNE

CFE CGC Insee

INSEE CFTC

DR INSEE PACA

Compte rendu de la Formation spécialisée santé – sécurité et conditions de travail (FS SSCT)
de la DR Insee Paca du 8 octobre 2025

Sommaire

Compte rendu de la FS de la DR Insee Paca du 8 octobre 2025 2
- Projet de déménagement 2
- Actualités Porte-Est 2
- Recueil des risques professionnels (Duerp - Papripact) 2
- Budget 2025 de la formation spécialisée 3
- Budget 2026 de la formation spécialisée 3
- Analyse des accidents de service, registre SST et fiche de signalement 3
- Compte rendu d'activité de l'année 2024 du service social pour l'Insee Paca 3

Avis formulés par les représentants CFE-CGC – CFTC à la FS Paca du 8 octobre 2025 4
- Examen du projet de déménagement de la Direction régionale 4
- Examen du Duerp et du Papripact Insee Paca 6
- Examen du budget de la formation spécialisée 2025 7

Avis formulé en intersyndicale à la FS Paca du 8 octobre 2025 8

Compte rendu de la FS de la DR Insee Paca du 8 octobre 2025

Les représentants du personnel et l'administration se sont réunis le 8 octobre dans le cadre de la **formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail** de la DR PACA (FS SSCT). La réunion était présidée par la Directrice régionale en présence du chef de SES et de SED, de la cheffe de la division RH et la conseillère de prévention et de son prédécesseur. Étaient également présents comme il est d'usage en formation spécialisée, plusieurs agents du ministère : l'animatrice de la politique ministérielle de prévention (PMP), une représentante du service médical et l'Inspecteur en Santé et Sécurité au travail région Paca (ISST). L'assistante de service social des personnels était présente en regard du point la concernant à l'ordre du jour. Parmi les représentants du personnel, quatre représentants CFE-CGC-CFTC étaient présents ainsi que deux représentants de la liste CGT-Sud-FO accompagnés d'un expert. La réunion s'est déroulée sur la journée (9h30 à 15h30).

Projet de déménagement

Avec la présentation du rapport d'impact, cette FS a marqué l'**aboutissement d'un énorme projet nous impactant tous durablement, étalé sur sept années**, porté par deux DR et interrompu par la crise covid. Nous avons voulu souligner notre implication sur l'ensemble du projet, que nous avions appelé de nos vœux dès 2017 dans notre profession de foi électorale, faisant le constat de la vétusté des bâtiments et de la débauche inutile d'énergie pour les rafistoler. Nous avons voulu souligner l'**important travail et notre mobilisation force de proposition, et remercier celle de la DR et de ses agents tout au long du projet, à travers les GT ou les consultations, les réunions d'informations, etc.** et les résultats positifs obtenus. Nous avons aussi souligné les difficultés persistantes avec impact potentiel fort sur des agents, au niveau du parking et de la restauration. C'est pourquoi nous avons essayé d'obtenir une compensation horaire de 30 minutes, pour les agents allant déjeuner à Borde, en s'associant dans une intersyndicale inédite en PACA, mais malheureusement l'administration n'a pas cédé, invoquant une impossibilité au titre des règlements intérieurs harmonisés entre les DR. Nous avons également mis en avant le contexte dégradé (crise de pouvoir d'achat, d'image, d'attractivité de nos métiers) en indiquant que ces **régressions supplémentaires (temps perdu, charge financière)** s'ajoutaient encore et encore à toutes les autres. Au final, le projet de déménagement a donc reçu un avis mitigé de la FS : 2 vote pour (CFE-CGC-CFTC), 2 abstentions (CFE-CGC-CFTC) et 2 votes contre (CGT-FO-Sud). Voir notre avis.

Actualités Porte-Est

Nous apprenons lors de la réunion que des **infiltrations d'eau** se sont produites dans le bâtiment. Le SAR s'est mobilisé pour que les causes soient identifiées et les réparations effectuées au plus vite. Les moquettes seront changées. Un décalage du calendrier d'installation est possible. La DR informera les agents dès qu'elle y verra clair.

Recueil des risques professionnels (Duerp - Papripact)

Le recueil des risques professionnels avait fait l'objet comme chaque année d'un important travail de préparation dont la discussion du jour est l'aboutissement. Nous avons voulu dire **merci à tous les acteurs du process** : les agents, les encadrants, les acteurs de la prévention pour l'élaboration de cet outil qui, s'il n'est pas parfait, permet de retracer les risques collectifs auxquels les unités de travail sont exposés. Nous avons dans la discussion souligné en particulier le nombre important des **risques induits par un déséquilibre entre charges et ressources**, générant une tension regrettable dans les équipes et des situations individuelles difficiles. Le Duerp et le Papripact (ex-Pap on n'a pas trop compris l'évolution de l'acronyme) constituent un référentiel validé par l'administration auquel nous pouvons nous référer pour revendiquer des améliorations des conditions de travail. C'est donc un **outil essentiel**. La méthode de recueil a été évoquée : associer ou non les encadrants des équipes ? La direction s'est montrée ouverte à des expérimentations sur ce sujet. Au final nous avons apporté 4 votes favorables sur les projets de Duerp et de Papripact ; les représentants CGT-FO-Sud se sont abstenus. Voir notre avis détaillé.

Budget 2025 de la formation spécialisée

Le budget 2025 avait préalablement été discuté à l'occasion de deux groupes de travail, en mars et en septembre. Comme les années passées, même si nous n'avons pas été écoutés sur tout et formulé quelques réserves, nous avons voulu souligner une concrète écoute et un **engagement de la DR dans des dépenses innovantes et pour certaines adaptées aux risques remontés dans le Duerp et aux préoccupations de santé actuelles.** Cette année : initiation à la sophrologie et au yoga, location d'un vélo à usage collectif et formations associées ; stations de pédalage et massages que nous avions proposés, et qui désormais sont pris en charge par le ministère qui s'est inspiré de notre expérimentation réussie ! Seul bémol : nous apprenons que la médecine de prévention n'est pas favorable aux ballons d'assise, trop « dangereux » si l'usage recommandé n'est pas respecté (par plus de 20 à 30 mn par jour notamment) ; la dépense qui était demeurée contenue n'est donc pas reconduite. Nous remercions la DR pour la **présentation analytique** faite à notre demande, qui permet de mieux mettre en valeur les actions de la FS. Au final le budget FS 2025 a été approuvé avec 4 votes favorables (CFE-CGC-CFTC) et 2 abstentions (CGT-FO-Sud). Voir notre avis détaillé.

Budget 2026 de la formation spécialisée

Nous avons donné notre accord pour que certaines dépenses habituelles (sacs à dos, supports d'ordinateur) puissent être amorcées en 2026 sans attendre le premier GT (traditionnellement en mars). Il est évoqué que le budget comme tout autre budget public, restera conditionné à l'actualité budgétaire très incertaine au niveau national. Nous avons également rappelé notre réticences à intégrer des dépenses strictement liées au travail dans le budget FS. **N'hésitez pas à venir vers nous pour nous proposer des actions** à inscrire au budget 2026 !

Analyse des accidents de service, registre SST et fiche de signalement

Il est noté qu'**aucune observation n'a été enregistrée en 2025 dans le RSST** « agents de bureau » de la DR. Nous avons posé la question de savoir comment ce constat devait être interprété (pas de problème ou défaut d'information ?) mais il n'est pas aisé de répondre à cette question. Pour les enquêteurs, l'administration a rappelé que les demandes de droits de retrait ne devaient pas être formulées dans le RSST.

Compte rendu d'activité de l'année 2024 du service social pour l'Insee Paca

Arrivée en janvier 2023, Laure Luyssen, l'assistante de service social pour le MEF (bureau santé sécurité et conditions L'assistante de service social pour le MEF (bureau santé sécurité et conditions de travail) nous a présenté son bilan d'activité avec l'Insee. Elle réalise à la fois des accompagnements individuels (en toute discrétion) mais peut aussi intervenir pour des collectifs de travail en difficulté quelle qu'en soit la raison, en appui aux encadrants de proximité, à la demande de l'administration (que nous pouvons solliciter en tant qu'organisation syndicale). **Nous recommandons vivement aux agents de ne pas hésiter à prendre contact avec elle**, en cas de besoin.

Vos représentants à la FS de la DR
Jean-Philippe de Plazaola – Junel Bernard – Morgane Leconte – Magali Caclatzis

Avis formulés par les représentants CFE-CGC – CFTC
à la FS Paca du 8 octobre 2025

Remarque : les avis suivants sont lus par les représentants pour figuration dans le PV de l'instance. Ils ne sont pas votés.

Examen du projet de déménagement de la Direction régionale

Retour au sommaire

« Les représentants CFE-CGC – CFTC en formation spécialisée du comité social d'administration de la DR Insee PACA ont pris connaissance du dossier présenté par la Direction régionale et en particulier de l'étude d'impact. À la suite des échanges tenus en séance, ils formulent l'avis suivant.

Tout d'abord les représentants CFE-CGC - CFTC en FS rappellent qu'ils ont, avant la crise sanitaire et dès la fin de 2017, soutenu activement le principe d'un déménagement de la direction régionale. Ce soutien reposait sur un constat partagé et qui n'est pas remis en cause aujourd'hui : la vétusté des bâtiments actuels (sites de Menpenti et de Vincent-Delpuech) dont l'état dégradé et les problèmes matériels récurrents et nombreux pesaient de plus en plus sur les conditions de travail et mobilisaient des moyens humains et techniques considérables. Un rapport de l'Inspection générale de l'Insee du 14 mai 2019 a validé ce constat.

Pour les représentants CFE-CGC – CFTC en FS, le déménagement de la DR constitue une opportunité de modernisation et d'amélioration durable des conditions de travail.

Concernant le projet de déménagement tel qu'il a été mis en œuvre, les représentants CFE-CGC – CFTC en FS soulignent plusieurs points positifs :

• l'emplacement du nouveau site, à proximité immédiate de l'actuelle direction régionale, limite les impacts sur les trajets domicile-travail d'une grande partie des agents, notamment ceux qui utilisent les modes de mobilité doux ou viennent à pied ;

• le caractère neuf du bâtiment, devrait pouvoir nous apporter un environnement sain, plus lumineux et plus fonctionnel ;

• le niveau d'aménagement et d'investissement consenti, témoigne d'une volonté de doter la DR d'outils modernes et adaptés, avec la mise en place du Wifi à la demande des représentants CFE-CGC-CFTC en FS (une première dans un établissement de l'Insee) ;

• la mobilisation d'une ressource avec un agent de catégorie A dédié à temps plein à la préparation du déménagement ;

• des efforts de concertation et d'association du personnel tout au long du processus sont à souligner :

- visites régulières de chantier et réunions d'information

- partage de documents et des plan avec l'ensemble des agents

- consultation des agents sur des choix esthétiques, la disposition des bureaux, le cloisonnement

- association des agents à travers plusieurs groupes de travail inter-services : informatique et téléphonie, mobilité-transports, archives

• une écoute dans le dialogue social est à souligner et notamment :

- mesure de champ électromagnétique demandée par les représentants CFE-CGC-CFTC en FS

- demande des tickets restaurant motivée par un texte réglementaire produit par les représentants CFE-CGC – CFTC en FS, même si celle-ci s'est heurtée à une fin de non recevoir de la part du ministère.

Ces démarches, menées sur la durée, traduisent une volonté de dialogue sur de nombreux aspects, que les représentants CFE-CGC – CFTC en FS tiennent à saluer, tout en reconnaissant que toutes les demandes exprimées n'ont pas pu être satisfaites.

Les représentants CFE-CGC – CFTC en FS tiennent également à souligner les actions mises en oeuvre par la direction régionale pour rechercher des solutions alternatives face à la réduction du nombre de places de stationnement, à travers notamment la mise en place d'un groupe de travail sur les mobilités qui propose des solutions concrètes. Ces pistes (optimisation de la répartition des place grâce à Sharvy, encouragement des « mobilités douces ») démontrent une volonté d'anticipation des difficultés. Ils notent que la réussite de ces dispositifs reposera aussi sur un effort collectif d'organisation, notamment en matière de télétravail et de travail à distance, certains agents pouvant être amenés à adapter leurs jours de présence sur site.

Les représentants CFE-CGC – CFTC en FS constatent toutefois que la situation de certains agents se dégradera avec ce déménagement, et ils le déplorent. Ils soulignent que cette dégradation se produit dans un contexte où les agents publics sont fortement fragilisés à la fois financièrement par la dégradation de leur pouvoir d'achat mais aussi par une crise d'image et au total d'attractivité de leur métier. Les représentants CFE-CGC – CFTC en FS soulignent ainsi plusieurs points négatifs :

• sur l'étude d'impact, les représentants CFE-CGC – CFTC en FS regrettent que n'aient pas été intégrés comme ils l'avaient demandé dans leur avis formulé le 11 septembre 2024, davantage d'éléments sur la situation actuelle de manière à pouvoir refléter l'impact qui résulte de l'évolution de la situation des agents. L'affichage entre la situation initiale et la situation finale aurait été utile au moins sur le sujet de la restauration et sur celui des places de parking ;

• sur le stationnement, malgré les recherches de solutions alternatives, la baisse significative du nombre de places disponibles aura un impact réel pour plusieurs agents, avec des pertes de temps qui pèseront sur l'équilibre vie personnel – vie professionnelle (temps de trajet allongé ou temps pour trouver un parking) et sur le budget personnel en l'absence de soutien financier pour des solutions alternatives ;

• sur la restauration, malgré les efforts pour trouver des solutions alternatives (tickets restaurant), l'absence de cantine sur site constitue une régression par rapport à la situation actuelle, tant au niveau du temps (pour accéder à la solution ministérielle à Borde) que financièrement pour les agents qui n'iront pas à Borde ; si une salle de restauration équipée (work-café) est prévue et qu'un restaurant administratif situé à 15 minutes à pied (Borde) reste accessible, ces options ne répondent pas à tous les besoins, notamment pour les agents soumis à des contraintes horaires ou de santé. La réduction obtenue par la DR sur le tarif de restauration est précieuse, mais elle ne compensera qu'en partie la perte de revenu pour de nombreux agents.

Ces régressions peuvent avoir des conséquences négatives importantes en matière de sécurité et de santé des agents. Les représentants CFE-CGC et CFTC en FS demandent en conséquence la mise en place d'une cellule d'accompagnement et d'écoute pour les agents rencontrant des difficultés :

• d'accès au site

• ou liées à la restauration

Cette cellule devra offrir un suivi individualisé garantissant la discrétion des démarches, et contribuer à identifier des solutions concrètes et équitables avant et après l'installation sur le nouveau site.

En conclusion les représentants CFE-CGC et CFTC en FS :

• réaffirment leur soutien de principe au déménagement qu'ils ont encouragé

• considèrent que l'étude d'impact et ses annexes constitue un document de référence complet et cohérent

• saluent les efforts importants de concertation, de communication et d'anticipation réalisés par la direction régionale tout au long du processus

• prennent acte des engagements pris pour accompagner le changement, notamment la mise en place d'une cellule d'accompagnement et d'écoute pour les agents en difficulté

• soulignent la nécessité de maintenir un suivi attentif sur les difficultés collectives de stationnement, de restauration et sur les ajustements d'organisationnels et les conséquences négatives pour les personnes qui en découleront. »

Examen du Duerp et du Papripact Insee Paca

Retour au sommaire

« *Les représentants CFE-CGC - CFTC en FS soulignent la qualité du travail de préparation effectué et valident la méthode selon des modalités allégées dont ils ont été informés. En particulier, les échanges en groupe de travail dela FS le 4/07/25 ont été constructifs. Les représentants CFE-CGC – CFTC en FS rappellent leur attachement à l'action du binôme AP/CP pendant la campagne, en particulier lors de la phase de recueil en soutien des encadrants et lors de la phase de saisie numérique. Ils considèrent que son action constitue une condition essentielle de la réussite du processus.*

Les représentants CFE-CGC – CFTC en FS observent que le nombre de risques recueillis est en léger repli, à 78 contre 84 l'année précédente après une forte hausse entre 2023 et 2024. Le nombre de risques remontés au Papripact est réduit à 10 contre 14 l'an passé.

Les représentants CFE-CGC – CFTC en FS constatent comme les années passées que la moitié des risques remontés au Papripact concernent des sujets en lien avec un déséquilibre des charges et des ressources, soit une charge de travail globalement trop élevée, soit une charge qu'il est difficile de répartir de manière lissée dans l'année. Ils continuent de demander un effort de priorisation des travaux pour alléger les équipes et les encadrants de proximité, ainsi que davantage de sobriété dans certains processus-qualité. Savoir « dire non » aux MOA et aux ambitions parfois trop fortes de la Direction générale de l'Insee semble plus que jamais nécessaire. Les surcharges induisent du stress et une charge mentale importante devant l'impossibilité de réaliser les objectifs ou de répondre aux demandes avec un niveau de qualité considéré comme suffisant. Ces observations suggèrent un effort particulier de sobriété dans la fixation des objectifs des unités de travail et de renforcer les actions inscrites au budget de la FS pour réduire ces tensions.

Les représentants CFE-CGC – CFTC en FS notent par ailleurs de manière inquiétante la présence dans le Papripact de deux risques renvoyant à une agressivité ressentie par les agents de la part de certains usagers ou interlocuteurs dans l'exercice de leur mission. Les représentants CFE-CGC – CFTC en FS saluent la mise en avant sincère dans le Papripact de ces difficultés qui ont un écho collectif sur l'ensemble des agents dans un contexte nos missions de service public sont de plus en plus pointées du doigt et où l'attractivité de nos métiers se dégrade.

Concernant le déménagement, les représentants CFE-CGC - CFTC en FS soulignent la persistance des inquiétudes légitimes provenant des difficultés d'accès perçues vers la nouvelle DR en lien avec le faible nombre de places de parking et les problèmes d'accès à un dispositif de restauration. Un risque remonté au Papripact illustre ces inquiétudes.

Les représentants CFE-CGC – CFTC en FS rappellent enfin que le recueil des risques et le programme annuel de prévention sont perçus comme des opérations coûteuses et peu efficientes par les agents. Nous demandons donc à l'administration de veiller à ce que des mesures débouchant sur des résultats concrets soient mises en oeuvre et qu'une publicité soit faite des résultats obtenus pour les valoriser.

En conclusion, les représentants CFE-CGC – CFTC en FS émettent un avis favorable sur le Duerp et sur le Papripact 2025 de la DR Insee PACA. Ils soulignent l'effort collectif engagé dans cette action du recueil à l'exercice de synthèse, pour proposer un outil qu'ils jugent pertinent et utile pour l'analyse des risques auxquels sont exposés les collectifs de travail. »

Examen du budget de la formation spécialisée 2025

Retour au sommaire

« *Les représentants CFE-CGC – CFTC en FS saluent la préparation concertée du budget 2025, élaboré à l'issue de deux groupes de travail constructifs. Ils soulignent la qualité des documents proposés et celle du dialogue social qui a conduit à la prise en compte de plusieurs de leurs propositions.*

Le budget s'articule autour de quatre axes principaux :

• 1er axe : l'amélioration des conditions de travail et de l'ergonomie des postes, qui mobilise 37 % du budget. Les représentants en FS sont satisfaits des achats de fauteuils ergonomiques, bureaux assis-debout, supports informatiques et autres équipements visant à prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS).

• 2ème axe : la lutte contre la sédentarité, mobilisant 32 % du budget. Les représentants CFE-CGC – CFTC en FS soutiennent l'action, portée par le budget 2025 visant à favoriser l'usage du vélo à travers la location d'un vélo pour un usage collectif en lien avec les missions intra-urbaines, ouvert à tous les agents de la DR pendant les pauses méridiennes, ainsi que les formations, ateliers vélo et kits de sécurité. L'achat de petit matériel visant à accompagner la pratique sportive concoure au même objectif. Les représentants CFE-CGC – CFTC en FS rappellent que l'achat à leur demande d'un pédalier de bureau par le budget de la FS l'an passé, concourant au même axe de dépenses, pourrait être reconduit l'an prochain une fois l'installation dans la nouvelle DR réalisée. Ils indiquent qu'un pédalier analogue, intégrant une tablette pour en faciliter l'usage, a été acquis au niveau de la FS de la DG Insee.

• 3ème axe : la prévention des risques psychosociaux, pour 7 % du budget. Les représentants CFE-CGC – CFTC en FS approuvent la mise en place de deux journées d'initiation à la sophrologie et au yoga et rappellent que les prestations de massage assis qu'avaient demandé les représentants CFE-CGC – CFTC en FS, bien qu'elles ne soient plus chiffrées dans le budget de la formation spécialisée, demeurent intégrées à cet axe car elles participent directement à la prévention du stress et à l'amélioration du bien-être psychologique des équipes. Ils demandent toutefois qu'un effort supplémentaire soit engagé dans ce domaine, au regard des remontées des Duerp/Papripact 2025, qui confirment la persistance de besoins importants résultant notamment des tensions psychiques dans le contexte de réduction des effectifs et de charge mentale accrue avec l'intensification de nombreux processus de travail. Dans cette logique, les représentants CFE-CGC – CFTC en FS renouvellent leur proposition d'aménager des espaces de repos, voire

d'expérimenter des "cocons de sieste", afin de permettre à ceux qui le souhaitent une courte récupération pendant la pause méridienne. À défaut, d'autres dispositifs pourraient être envisagés.

• 4ème axe : la sécurité et la sûreté au travail, à hauteur de 18 % du budget. Si les représentants CFE-CGC – CFTC en FS partagent les préoccupations et liées à la sécurité et à la sûreté, ils s'interrogent sur la pertinence d'imputer les dépenses de formation aux exercices d'évacuation incendie et à la maintenance des matériels de lutte contre les incendies au budget de la formation spécialisée plutôt qu'au budget de la DR.

De manière générale, les représentants CFE-CGC – CFTC en FS soutiennent l'inscription au budget des actions de prévention à coût nul (formations de premiers secours, habilitations électriques, massages assis) prises en charge par le ministère et grâce à l'action de ses représentants présents à la FS, auxquels ils adressent leurs remerciements.

En conclusion, les représentants CFE-CGC – CFTC en FS émettent un avis favorable sur le budget 2025 de la FS. Ils soulignent la cohérence des actions, la qualité du travail préparatoire et la dynamique collective qui a présidé à son élaboration dans le cadre du dialogue social. »

Avis formulé en intersyndicale à la FS Paca du 8 octobre 2025

Remarque : cet avis a été formulé par l'ensemble des représentants CFE-CGC, CFTC, CGT, FO et Sud pendant une interruption de séance demandée avant le vote sur le projet de déménagement. Cet avis a fait l'objet d'un vote, favorable à l'unanimité des représentants du personnel.

« *Après étude du projet de déménagement, les élus déplorent le manque de places de stationnement. Ils sont toutefois favorables au projet de déménagement, sous réserve de l'accord de la direction pour accorder 30 minutes de crédit de temps supplémentaires aux agents allant à la cantine de Borde, et la création d'une cellule d'accompagnement au déménagement.* »